

## SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 30/06/2014

**Compte-rendu du Comité Technique Local du 24 juin 2014**

FO dans sa déclaration liminaire (jointe en annexe) a dénoncé les nouveaux contours de la réforme territoriale annoncée qui va gravement mettre en danger nos emplois, les conditions d'exercice de nos missions, voire leur devenir.

FO a également interrogé la direction sur les modalités d'attribution de la prime d'accueil dont le dispositif a été précisé dans la note du 14/05/2014.

Les réponses apportées par la Direction :

Cette prime ne peut être attribuée qu'à un agent de catégorie B ou C effectuant un accueil généraliste, exerçant cette fonction de façon permanente, ne percevant pas par ailleurs de prime de caisse, faisant partie d'une équipe dédiée, tournante ou mixte. Sont exclus de ce dispositif les agents effectuant un accueil spécialisé : les SIE, les agents de renfort, les CDIF, sauf si le CDIF est implanté sur un site isolé. La DRFIP de Moselle a recensé 128 bénéficiaires pour un montant total brut de 17457€, répartis comme suit :

61 agents de SIP-SIE, 61 agents en Trésorerie (41 Trésoreries), et 6 agents en CDIF et Direction :

- 8 agents auront 400 €
- 27 agents auront 50 €
- 93 agents auront un montant variable entre ces 2 seuils.

**FO a dénoncé la frontière ténue entre accueil généraliste et accueil spécialisé et a demandé une revalorisation de la mission d'accueil.**

**MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE des trésoreries  
de Moyeuvre-Grande, Sierck les Bains et Fontoy**

FO a fait remarquer que la modification des horaires d'ouverture des services figure à l'ordre du jour de la moitié des CTL convoqués et qu'il n'y a plus de vue d'ensemble sur les horaires d'ouverture dans le département.

Pour FO, ce CTL met en parallèle d'une part :

- le changement des horaires d'ouverture et
- d'autre part la présentation du DUERP et du programme annuel prévention (PAP), du bilan social, du tableau de bord de veille sociale et enfin du baromètre social.

Tous ces instruments de mesure sont destinés à démontrer que ça ne va pas aussi mal que ça dans les services et que l'administration prend soin de ses agents, tout en reconnaissant expressément les difficultés de gestion, à savoir :

la très importante fréquentation du public y compris dans les services de proximité ; le solde négatif des effectifs dans les différents postes ; le départ d'agents non compensé et les départs en retraite non remplacés. C'est ce que FO dénonce lors de chaque réunion avec l'administration.

FO a réitéré son fort attachement au service public de proximité, et a précisé que si la modification des horaires d'ouverture a des conséquences immédiates sur le service rendu à l'utilisateur, elle anticipe également sur la fermeture des services publics comme les discours tenus actuellement sur la réorganisation territoriale de l'Etat le préconisent.

**FO a voté contre le changement des horaires d'ouverture, ce vote n'étant dirigé ni contre les agents et ni contre les chefs de poste, dont la demande est légitime, mais est dicté par la défense du service public de proximité et la revendication en terme d'effectifs pour assumer l'ensemble des missions de service public.**

**DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)  
ET PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION (PAP)**

Ces documents sont l'aboutissement du recueil et des remontées du DUERP, décliné auprès de chaque chef de service.

FO a souligné la charge de travail que représentent ces documents (3060 lignes synthétisées et restituées sur 103 lignes) tant pour les chefs de service, que le personnel de direction et les représentants des personnels. FO s'est abstenu lors du vote du CHS CT du 23 juin 2014 et a justifié ce vote par l'importance des risques psychosociaux (qui représentent 35 % des risques), auxquels l'administration se doit d'apporter une réponse ad hoc.

**Pour FO, la première cause de ces risques psychosociaux est la suppression des emplois** dans tous les services, source de toutes les tensions face à une charge de travail qui ne cesse d'augmenter, à sa complexité et au sur-empilement de mesures à gérer, toujours dans l'urgence. Face à constat, l'administration a répondu en opposant les mesures de simplification prises dans le réseau, les formations pour les encadrants et une meilleure écoute des agents par les chefs de service avec une priorisation des tâches à effectuer.

**FO a rappelé que les mesures prises ne peuvent régler ces risques.**

**BILAN SOCIAL POUR L'ANNEE 2013**

FO a fait remarquer que le bilan social met en évidence :

- la suppression de 32 agents au titre de 2014 en Moselle
- un déficit de 82 agents si on compare les emplois théoriques (1357) et l'effectif disponible de 1275 agents qui tient compte des motifs d'absence suivants : temps partiels, maladie, stages, concours, congé de formation professionnelle, activités mutualistes et syndicales ;
- une moyenne d'âge élevée en Moselle car 59,4 % des agents avaient plus de 50 ans en 2013 contre 47,20 % au plan national. A noter que le nombre d'agents par tranches d'âge est révélateur des effets de l'allongement de la durée des cotisations : 412 agents ont de 56 à 60 ans et 80 de 61 à 65 ans en 2013, soit 59,45 % des agents ayant plus de 50 ans.

**FO a fait observer que cette situation est source d'inquiétude, les départs en retraite non remplacés, liés à la pyramide des âges posant la question de la transmission des savoirs.**

FO a souligné que le CHS CT finance des projets indispensables au fonctionnement de la DRFIP de Lorraine et de la Moselle, et supplée partiellement de la sorte à la baisse du budget de fonctionnement et d'investissement (232 647 € en 2013).

**FO a demandé à ce que le renfort en auxiliaires de 18,2 agents équivalents temps plein pour 2013 se traduise en recrutement d'agents titulaires.**

**TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE 2013 (TBVS)**

Ce document fournit des données synthétiques pour évaluer les conditions de vie au travail à partir :

- des indicateurs liés à la santé et à la sécurité des agents ;
- des indicateurs liés au fonctionnement de la DGFIP.

Il convient de retenir ces quelques chiffres révélateurs du climat social, de dégradation des conditions de travail et de l'ambiance dans les services :

- ✓ 3959 jours de congés annuels et ou ARTT mis en compte épargne –temps,
- ✓ 12 806 jours de maladie ordinaire en 2013, 12 congés longue maladie,
- ✓ 15 fiches de signalement, 2 signalements de violences ou menaces verbales d'origine interne et 13 d'origine externe.

**FO a dénoncé un outil de plus...**

## **BAROMETRE SOCIAL DE LA DRFIP DE MOSELLE**

Les chiffres de ce baromètre résultent d'une extraction des données du département à partir de l'enquête réalisée par l'institut IPSOS du 3 au 20 décembre 2013. Le taux de participation en Moselle est de 46,7 % (680 agents).

Si les résultats locaux et nationaux sont proches, il en ressort que les 2/3 des agents déplorent ne pas avoir le temps nécessaire à l'accomplissement des missions ou à la prise de connaissance de document et que les résultats de la Moselle sont de façon générale supérieurs aux résultats nationaux.

A titre d'exemple, les agents se déclarent davantage stressés en Moselle qu'au plan national : 82 % (79% au plan national). Toutes structures confondues, 43 % des agents en Moselle (41 % à la DGFIP) estiment que le rythme des changements est trop rapide, 58 % que le climat social est plutôt mauvais ou très mauvais à la DGFIP.

**FO a dénoncé le coût de cette enquête, commandée par Bruno Bezard (Ex-DG), à l'heure des économies et coupes dans les budgets. Ce nouvel instrument ne fait que conforter ce que FO constate : les difficultés à faire son travail et revendique l'arrêt des réformes. FO a condamné les difficultés d'utilisation de l'application Nausicaa, base documentaire des services, et la nouvelle assistance téléphonique en matière informatique mise en place depuis le 19/04/2014.**

## **PRESENTATION DE L'APPLICATION FDD: FRAIS DE DEPLACEMENTS**

Cette application a été déployée le 17 juin 2014. Elle remplace AGORA et ses nouveautés consistent en la création d'un ordre de mission (OM) préalable à tout déplacement, la gestion intégrale des demandes d'avances, la dématérialisation des pièces justificatives, le calcul du coût total prévisionnel de la mission, dès le dépôt de l'OM, l'envoi de courriels générés automatiquement lors des différentes étapes du circuit de validation.

Une note départementale, en cours de préparation reprenant les notes de l'administration Centrale des 27/11/2011 et 31/01/2014, cadre les modalités de remboursement et prévoit le remboursement des frais de transport en commun en l'absence de gain de temps avéré par un mode de transport personnel et retient comme base de remboursement au titre de la distance parcourue le trajet le plus rapide.

**Et une application nouvelle de plus à l'heure de la simplification ! Qui dit mieux?**

**FO a dénoncé le déploiement de ce nouvel applicatif, alors que les indemnités kilométriques, demandées par les agents ne sont pas revalorisées**

## **QUESTIONS DIVERSES : de nouvelles réformes en ligne de mire de la Direction**

✓ **Accueil Grand site rue des Clercs à Metz** : Un groupe de travail est chargé d'étudier, pour l'automne 2014, la mise en place d'un regroupement de l'accueil : SIP, SIE, Enregistrement et quitus pour les particuliers.

✓ **Caisse unique au SIP-SIE de Metz Est et au SIP SIE de Thionville** : Etude en cours.

✓ **Rapprochement SIP-CDIF** : La direction doit envoyer à la Direction générale pour le 28/07/2014 ses réflexions sur le projet départemental de rapprochement des SIP-CDIF en Moselle, sachant qu'il ne reste en Moselle que le CDIF de Metz et de Forbach.

✓ **Indemnité de résidence des communes minières** : A la demande de FO : en réponse rien de nouveau, le décret d'application n'est toujours pas paru.

✓ **Emploi des élèves stagiaires dans le cadre d'une convention de stage signée avec un établissement scolaire** :

**FO a dénoncé ce travail non rémunéré** ( saisie de déclarations de revenus 2042, de chèques...)

L'esclavage moderne est en place !